



Communiqué de presse

Communiqué de presse

Paris, le 15 février 2017

Les lauréats du « Concours handicap et innovation : autonomie à tous les âges de la vie et conception universelle » reçus par Ségolène NEUVILLE

Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, a reçu aujourd'hui les 9 lauréats du « Concours handicap et innovation : autonomie à tous les âges de la vie et conception universelle ».

Ce concours, conduit dans le cadre de l'action « Projets industriels d'avenir » du Programme d'investissements d'avenir, pilotée par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI) et opérée par Bpifrance, en collaboration avec le secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, a pour objectif de soutenir le développement des PME et de leurs produits et services qui répondent aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap pour encourager l'accessibilité, la stimulation cognitive, l'essor de la robotique d'assistance et de rééducation.

Annoncé le 19 mai 2016 par le Président de la République, François Hollande, lors de la Conférence nationale du handicap, et doté d'une enveloppe initiale de 2 millions d'euros, il récompense des démarches, des initiatives et des réalisations exemplaires, qui s'inscrivent dans la durée et apportent une vraie réponse aux besoins de tous.

Les 9 lauréats du « Concours handicap et innovation : autonomie à tous les âges de la vie et conception universelle » sont :

| Nom du projet | Projet | Public ciblé par le projet | Aide en subvention (en €) |
|----------------------------|--|---|---------------------------|
| AUDIOSPOT | Diffusion d'informations géolocalisées concernant les ERP | Tout public, projet d'accessibilité universelle | 94 000 |
| EMPOWER PROGRAM (AUTICIEL) | Plateforme en ligne permettant de mieux utiliser les applis numériques (ludo-éducatives, <i>serious games</i>) et de mesurer les progrès réalisés | Aidants de personnes en situation de handicap mental/cognitif et professionnels | 129 000 |

| | | | |
|----------------------|--|---|---------|
| EZYGAIN | Dispositif breveté d'entraînement et de rééducation à la marche utilisable chez soi, muni d'une interface interactive pour l'utilisateur | Publics vieillissant et handicapé de façon provisoire | 179 000 |
| INSIDE STORE | Développement d'une offre en logiciels (pro et loisirs) et en applications accessibles | Personnes aveugles et malvoyantes | 200 000 |
| I WHEEL SHARE | Centraliser et cartographier l'accessibilité ou la non-accessibilité des lieux publics | Tous types de handicap | 50 391 |
| MAAP | Interface numérique qui permet de rechercher des lieux accessibles et de planifier des déplacements (horaires, travaux...) | Tous types de handicap | 200 000 |
| NEMOST | Traitement chirurgical des scolioses évolutives de l'enfant permettant d'éviter des interventions chirurgicales répétées | 5 000 enfants à l'échelle mondiale | 200 000 |
| ROGERVOICE | Application permettant de téléphoner via un sous-titrage | Sourds et malentendants | 90 000 |
| GYROLIFT | Fauteuil roulant verticalisé, ce qui permet de se déplacer plus facilement | PMR | 189 000 |

Ces neuf lauréats, qui ont pu présenter leur projet en présence de Ségolène NEUVILLE et Louis SCHWEITZER, Commissaire général à l'investissement, se verront attribuer une subvention pour les aider à développer leur projet.

Contacts presse :

Le service presse de Ségolène NEUVILLE : 01 40 56 85 57 / cab-phe-presse@sante.gouv.fr

Le service de presse de Bpifrance : 01 41 79 95 26 / nathalie.police@bpifrance.fr

À propos du PIAVE Handicap (Projets industriels d'avenir)

Cet appel à projets vise à soutenir le développement des PME et de leurs produits, services et solutions innovantes qui répondent aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Les projets doivent se fonder sur une innovation, technologique ou non. Les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap demeurent souvent complexes à cerner et à prendre en compte pour les concepteurs, c'est pourquoi une attention particulière est portée aux projets co-conçus et testés avec les usagers finaux.

Quels types de projets ?

Leur réalisation peut comporter des phases de recherche industrielle et des phases de développement expérimental, voire d'industrialisation, préalables à la mise sur le marché de la solution innovante.

Les projets sont soutenus à hauteur de 200 000 € maximum en subvention.